

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du conseil tenue ce **douzième jour de mai 2014**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier adjoint, Mario Juare, est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

14-05-143 **Approbation de l'ordre du jour**

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

14-05-144 **Approbation des procès-verbaux**

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier adjoint est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition de le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 24 mars 2014, 14 avril 2014 et du 28 avril 2014.

ADOPTÉE

Modification au plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Bois-Francis – dépôt

14-05-145 **Autorisation de destruction de documents**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser le greffier adjoint à procéder à la destruction des documents mentionnés au rapport déposé puisqu'ils sont rendus à échéance de conservation.

ADOPTÉE

14-05-146 **Ratification des chèques, des dépôts salaires**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 15-04-2014 au 11-05-2014

- nos M1232 à M1237 & 35095 à 35124

1 081 280,69 \$

- dépôts salaires des périodes 201415 à 201418

ADOPTÉE

14-05-147

Approbation des comptes

Sur une proposition de le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 12 mai 2014

- nos 35125 à 35249 503 501,62 \$

ADOPTÉE

Dépôt des états comparatifs semestriels - La trésorière dépose les deux états comparatifs requis par l'article 145.4 de la Loi sur les cités et villes.

14-05-148

Convention – Caisse Desjardins de l'Érable

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accepter la convention d'utilisation des services de dépôt avec la Caisse Desjardins de l'Érable et d'autoriser la trésorière à signer, pour et au nom de la Ville, ladite convention.

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers d'organismes - Le greffier adjoint dépose les états financiers de l'organisme subventionné par la Ville : Hockey mineur.

14-05-149

Rapport des activités du Carnaval – Aide financière à des organismes

Le greffier adjoint dépose le rapport des activités du Carnaval d'hiver du 1^{er} mars dernier;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière aux deux organismes suivants pour leur participation à l'événement :

- Cercle des Fermières	723,22 \$
- Leucan	723,22 \$

ADOPTÉE

14-05-150

Congrès AGCMQ

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser la greffière de Cour, Louise Levasseur, à assister au congrès 2014 de l'AGCMQ du 8 au 10 octobre 2014 qui se tiendra au Château Mont Sainte-Anne. La trésorière est autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, pour elle et son conjoint notamment les frais d'inscription, d'hébergement, le déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

14-05-151

Contrat pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière, soit le chlorure de calcium (AP-35), sur les chemins et les rangs non pavés, aux Entreprises Bourget inc. au prix de 0,2696 \$ le litre avant taxes.

ADOPTÉE

14-05-152

Installation d'une ligne électrique sur le rang 6 Ouest

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser, Fruitoca inc. à faire installer une ligne électrique dans l'emprise du rang 6 Ouest de la route 263 Nord jusqu'à leur propriété sise au 465, rang 6 Ouest, soit sur une distance d'environ 2,3 km;

QUE cette installation soit à leur charge ainsi que leur responsabilité pleine et entière.

ADOPTÉE

14-05-153

Autorisation de paiement – Travaux au 8 avril 2014 du Développement du Golf

ATTENDU l'entente intervenue avec 9074-5126 Québec inc. concernant le projet domiciliaire du «Développement du Golf LaFontaine»;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur au dossier;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser le paiement à 9074-5126 Québec inc. de la 2^e quote-part aux travaux susmentionnés pour un montant de 345 073,85 \$ (taxes incluses), cette dépense étant financée par le règlement d'emprunt no 2013-242.

ADOPTÉE

14-05-154

Autorisation de paiement – Réception définitive des Travaux de stabilisation

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser le paiement à Excavation Gagnon et frères inc. du dernier décompte, autorisé par l'ingénieur au dossier, soit un montant de 16 096,50 \$, taxes incluses, cette dépense étant financés par le règlement d'emprunt no 2012-218.

ADOPTÉE

14-05-155

Demande de dérogation mineure – Alexandre Lambert et Lisanne Vézina

ATTENDU QUE cette demande a pour but de permettre l'aménagement d'un endroit sécuritaire pour les enfants;

ATTENDU QUE l'accès à la propriété demeure sécuritaire avec les véhicules;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 98, rue Morrissette la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Lambert et Madame Vézina afin de permettre que soit plantée une haie de cèdres de 2 mètres de hauteur dans la cour

avant avec 3,45 mètres d’empiètement ce qui représente une dérogation de 1,0 mètre pour la hauteur et 4,05 mètres pour l’implantation dans la cour avant par rapport à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

14-05-156

Demande de dérogation mineure – Guy Desharnais

ATTENDU QUE la marge résiduelle respecte le droit de vue;

ATTENDU QU’il s’agit d’un beau projet d’agrandissement ;

ATTENDU l’avis favorable du comité consultatif d’urbanisme ;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 330, rue Leclerc, la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Desharnais afin de permettre l’agrandissement de la résidence incluant un garage sur le côté droit avec une marge latérale de 1,80 mètre au lieu de 4 mètres, ce qui représente une dérogation de 2,20 mètres pour la marge latérale par rapport à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

14-05-157

Vente d’un terrain résidentiel – 95, rue Simard

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Constructions André Jacques ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 839 160 (95 Simard) pour le prix de 37 633,17 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier adjoint soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l’acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

14-05-158

Vente d’un terrain résidentiel – 125, boulevard Carignan Est

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Guillaume Michaud et Fabienne Donni ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 839 170 (125 Carignan Est) pour le prix de 33 713,83 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier adjoint soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l’acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

14-05-159

Premier projet de règlement PRU1-1403

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que soit adopté le premier projet de règlement PRU1-1403 modifiant la grille des spécifications no 3 du règlement de zonage no 432-89 de l’ancienne Ville de Princeville par l’ajout d’un point vis-à-vis l’article 4.2.1.2 CL.1 « Habitation bi/trifamiliale isolée » pour la zone R-59.

ADOPTÉE

14-05-160

Avis de motion – Règlement modifiant le règlement no 432-89

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Côté à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement modifiant le règlement de zonage no 432-89 consistant à permettre les usages «Habitation bi/trifamiliale isolée» dans la zone R-59.

14-05-161

Adhésion à Tourisme Érable 2014

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville acquitte la cotisation annuelle 2014 au montant de 175 \$ avant taxes à Tourisme Érable.

ADOPTÉE

14-05-162

Ordre de changement no 1 – Aménagement du sous-sol du Centre communautaire Pierre-Prince

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'accepter l'ordre de changement no 1 concernant l'aménagement du sous-sol du Centre communautaire Pierre-Prince impliquant un surplus de coût de 1 870 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

14-05-163

Utilisation des terrains, bâtisses et rues par le Festival du cheval – Édition 2014

ATTENDU QUE l'organisme du Festival du Cheval de Princeville désire obtenir la collaboration de la Ville de Princeville pour la tenue du Festival du Cheval qui aura lieu la fin de semaine du 5 au 8 juin 2014;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil autorise le Festival du Cheval à utiliser gratuitement une partie du Centre Sportif Paul-de-la-Sablonnière ainsi que les terrains adjacents, tels que les terrains de stationnement, le terrain adjacent à la Salle de Quilles, la rue Baillargeon entre les rues Leclerc et Demers pour la tenue de leurs activités;

QUE l'organisme doit disposer d'assurance en responsabilité civile et locative nécessaire à la couverture des immeubles prêtés;

QUE le conseil autorise également, la fermeture temporaire de certaines rues de la Ville de Princeville pour permettre le déroulement de la parade du Festival qui aura lieu le samedi 7 juin 2014;

QUE le conseil appuie l'organisme du Festival du Cheval pour présenter une demande de fermeture d'une partie de la rue Demers Est auprès du Ministère des Transports et s'engage à avertir les compagnies de transport de la région des dates et des détours occasionnés par la tenue du Festival.

ADOPTÉE

14-05-164

Engagement en rapport avec les aménagements du Festival du cheval

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que si la portion de terrain où les aménagements du Festival du cheval sont installées, sur la propriété de Olymel, est requise ou redemandée par le propriétaire, la Ville de Princeville s'engage à aider le Festival à trouver un nouvel emplacement sur le ter-

ritoire de la municipalité. Elle s'engage également à supporter le Festival dans le démantèlement, déménagement et réinstallation des équipements.

ADOPTÉE

14-05-165 **Subvention au Centre aquatique de l'Érable**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'accorder la deuxième tranche de la subvention pour l'année 2014 au Centre aquatique régional de l'Érable;

D'autoriser la trésorière à effectuer le deuxième versement de cette subvention au montant de 36 550 \$.

ADOPTÉE

14-05-166 **Commandite 2013-2014 au Club de hockey le Titan**

ATTENDU l'entente intervenue avec le Club de hockey junior AAA Le Titan de Princeville notamment pour assurer la visibilité de la Ville de Princeville;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de verser un montant de 29 500 \$ pour la saison 2013-2014 prévue à l'entente.

ADOPTÉE

14-05-167 **Subvention 2014 à ORASSE**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise le versement d'un montant de 5 000 \$ à l'organisme ORASSE de Princeville pour l'année 2014, conditionnel au dépôt de leurs états financiers.

ADOPTÉE

14-05-168 **Fondation québécoise du cancer**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à verser une contribution de 250 \$ à la Fondation québécoise du cancer pour sa campagne de financement annuelle 2014.

ADOPTÉE

14-05-169 **Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville participe au tournoi de golf de la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable avec l'achat d'un foursome au coût de 460 \$.

ADOPTÉE

Société canadienne de sclérose en plaques – Ø classé.

14-05-170 **Comité permanent de la famille**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de créer un comité permanent de la famille qui aura comme mandat d'assurer la mise

en œuvre de la politique familiale, son accueil par la population et sa révision éventuelle;

Que les personnes suivantes y soient nommées :

- Les représentants du conseil municipal : Danis Beauvillier et Serge Bizier;
- Les représentants des citoyens : Roxanne Vallières, Maïthé Savoie, Geneviève Grondin, Marie-Ève Ouellet et Manon Thiboutot;
- Les représentants de la FADOQ de Princeville : seront nommés en septembre prochain.

Que le comité enfance famille et MADA est en conséquence aboli.

ADOPTÉE

14-05-171 Tournoi de golf de la Ville de Plessisville

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de payer un foursome au montant de 350 \$ pour participer au Tournoi de golf de la Ville de Plessisville.

ADOPTÉE

Harmonies Prince-Daveluy – Omnium 2014 – classé.

14-05-172 Cyclo Nord-Sud

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser l'organisme Cyclo Nord-Sud à utiliser la cour du garage municipal le samedi 31 mai 2014 pour recueillir des dons de bicyclettes.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

14-05-173 Levée de la séance

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier adjoint

Gilles Fortier, maire